

# 3 bonnes raisons de découvrir le relais assistants de vie

1

Se sentir moins seul

Pas facile de prendre du temps et de trouver des collègues avec qui parler ? **Avec le relais assistants de vie, rencontrez des professionnels exerçant le même métier près de chez vous** : échangez, gardez contact...

“

Avant je ne voyais jamais personne, je ne parlais jamais de mon métier. Le soir en rentrant je ne voulais pas imposer cela à ma famille. Pourtant, il y a des jours où j'ai vraiment besoin d'évacuer et depuis que j'ai fait un relais, j'ai conservé tous les numéros des participants pour les appeler en cas de coup dur.

”

Martine

2

Trouver des solutions concrètes et fiables

Grâce à l'écoute, au dialogue et en échangeant vos expériences entre collègues, **vous pourrez, ensemble, trouver des réponses à vos questions, résoudre vos problématiques en lien avec votre métier...**

“

Je me pose souvent des questions sur mon métier... parfois je ne sais même pas quoi faire ! Avant je cherchais sur Internet mais je n'étais jamais sûre de trouver la bonne réponse. Maintenant, j'imprime les réponses et j'échange avec les autres pendant le relais pour avoir leur opinion. Je demande aussi l'avis de l'animateur. Avec ça je repars reboostée et sûre de moi !

”

Sorina

3

Être reconnu comme un professionnel

**Dire que vous êtes un professionnel ne suffit pas, il faut le prouver** : à vous-même, à vos proches et à vos particuliers employeurs. Le relais assistants de vie est une formation, à la fin de celui-ci, vous aurez appris de nouvelles choses, développé de nouvelles compétences.

**S'inscrire c'est continuer d'apprendre, remettre en question ce que vous pensez savoir et progresser au service des employeurs que vous accompagnez.** Cette démarche prouve déjà d'elle-même que vous êtes un vrai professionnel !

“

Souvent on m'appelait « la femme de ménage ». Avant je ne disais rien, je laissais faire... Jusqu'au jour où nous avons abordé la « posture professionnelle » lors d'un relais. J'ai eu comme une révélation. Avec mes collègues, nous avons décidé de nous affirmer et de créer un autocollant sur notre métier que nous affichons fièrement sur nos voitures. Chez mes employeurs, j'insiste pour que leurs familles et eux-mêmes parlent de moi comme l'assistante de vie de leurs parents.

”

Laurence

BONUS

**Le relais, c'est du sur-mesure.**

Il s'installe près de chez vous, il s'adapte à votre planning et vous décidez, entre assistants de vie et avec l'animateur, des thématiques qui seront abordées !



## Comment fonctionne un relais ?

Encadré par un animateur sensibilisé au métier

Séance 1  
3h

Choix de la thématique avec l'animateur : Alzheimer, alimentation...

Séance 2  
3h

Rencontre et échange avec des experts sur les sujets à approfondir : infirmier, psychologue, kinésithérapeute...

Séance 3  
3h

Séance 4  
3h

Mise en application des compétences acquises

Séance 5  
3h

Production commune pour valoriser vos compétences (vidéo, livret)



## Participation prise en charge

dans le cadre du plan de développement des compétences.

Vos particuliers employeurs et vous-même n'aurez rien à payer, **vos salaires sont même maintenus pendant la durée du relais\*** !

\*Toutes les conditions sur [www.ipeira.eu](http://www.ipeira.eu)



95%

des participants  
sont ravis de  
leur expérience.

Les relais  
assistants de vie,  
pourquoi pas vous ?

**RAVie**  
RELAIS ASSISTANTS DE VIE

**isère**  
LE DÉPARTEMENT



Plus d'informations  
sur les relais et les inscriptions :

[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

ou

0 800 820 920 Service & appel gratuits



Contactez  
le relais assistants de vie  
près de chez vous :

**CREEFI  
Formation**

Mme VERDEL Lydia, *Coordonnatrice de formations*

06 72 79 68 60

secretariat2@creffi-formation.fr - [www.creffi-formation.fr](http://www.creffi-formation.fr)

26 Rue Prosper Mérimée - 38100 GRENOBLE



Un établissement du Groupe CREEFI

© IPERIA - Tous droits réservés - Septembre 2019 - Crédit photo: Shutterstock/Jack Frog

**RAVie**  
RELAIS ASSISTANTS DE VIE



Rencontrez,  
échangez  
et apprenez !

Avec le soutien de :

**IPERIA**  
L'INSTITUT

**SPE**  
Branche professionnelle  
des salariés du particulier  
employeur

**cnsa**  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie